REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE



UNIVERSITE ALIOUNE DIOP INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE (ISFAR)

APPEL À CANDIDATURE

Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) en Agrobusiness - 2º Promotion

L'Institut Supérieur de Formation agricole et rurale (ISFAR, Ex. ENCR) de l'Université Alioune DIOP lance un appel à candidatures pour la 2ème promotion du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) en AGROBUSINESS.

1. Conditions d'accès

Peut faire acte de candidature toute personne répondant à l'un des critères suivants :

- Être titulaire du baccalauréat, toutes séries confondues, ou d'un diplôme équivalent;
- Être agent technique en sciences agronomiques, justifiant d'au moins quatre (04) années d'expérience professionnelle dans le domaine.

2. Constitution du dossier de candidature

Le dossier complet, à déposer au plus tard le 15 novembre 2025, doit comporter des pièces suivantes :

- Les copies légalisées des attestations, diplômes et relevés de notes du baccalauréat;
- Une copie légalisée de la pièce d'identité nationale ou du passeport en cours de validité;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'ISFAR;
- La preuve de paiement des 10 000 F CFA au 774896254 correspondant aux frais de dossier (capture d'écran du paiement via Orange Money ou Wave).

3. Procédure d'admission

L'admission au DUT en Agrobusiness se déroule en trois étapes :

- Vérification de l'éligibilité sur la base du dossier soumis ;
- Entretien de sélection conduit par un jury pédagogique ;
- Publication de la liste des candidats admis au terme du processus.

4. Durée et organisation de la formation

La formation s'étale sur deux (02) années académiques, structurées en quatre (04) semestres alternant cours théoriques, travaux pratiques et stages professionnels en milieu agricole ou agro-industriel.

5. Coût de la formation

- Paiement individuel: 850 000 FCFA par an (Inscription: 50 000 FCFA et mensualité: 80 000 FCFA/mois)
- Prise en charge par un organisme : 1 000 000 FCFA/an

6. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature complets doivent être déposés au bureau de la scolarité de l'ISFAR, au plus tard le 15 novembre 2025.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le 77 477 50 22 ou écrire à <u>isfar@uadb.edu.sn</u>

Le Directeur

Le Directeur & Salva Pormation Notices

Pr Serigne Modou SARR